

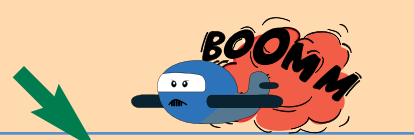
VOS ACTIONS

Adhrez à l'ACENAS pour l'année 2017/2018



Distribuez bénévolement notre bulletin d'information dans les boîtes aux lettres de votre quartier.

Quel que soit le temps dont vous disposez pour être nos facteurs votre aide est la bienvenue ! Nous éditons environ 2 bulletins d'info par an. inscription par mail : infos@acenas.fr



Marre des survols ? Plaiguez vous

Par email : mediateur@lyonaeroports.com avec copie à : infos@acenas.fr et votre mairie (adresses indiquées sur www.acenas.fr) ou par téléphone : numéro vert 08 00 69 38 01



Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon St Exupéry

Bulletin n° 50 - 2018

Adhésion en ligne : www.acenas.fr



Paiement sécurisé par carte bancaire. Plus rapide, plus pratique, pas de timbre.

Certificat d'adhésion envoyé par mail, instantanément. Tâches administratives réduites pour les bénévoles

Ou adhésion par voie postale :

envoyez le bulletin d'adhésion et votre chèque à l'adresse suivante : ACENAS - Mairie d'Heyrieux - 38540 HEYRIEUX. (à JONAGE et ST-LAURENT DE MURE une boîte postale ACENAS est à votre disposition en mairie).

Tous les membres de la famille peuvent adhérer

Adhérent 1 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer la lettre d'info dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adhérent 2 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer la lettre d'info dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adhérent 3 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer la lettre d'info dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adhérent 4 : 1ère adhésion Renouvellement Oui pour aider à distribuer la lettre d'info dans mon quartier

Nom : Prénom : Email :

Adresse complète (important) :

Date : Signature :

Pour tout don versé avant le 31/12/2018, un justificatif vous sera fourni début 2019 qui vous permettra de déduire 66 % du montant du don de votre impôt conformément à l'article 200-2 du CGI

Adhésion 2018

Adhérent standard : 5 €

ou

Adhérent de soutien : 10 €

5 € x =

10 € x =

Total

+
si
vous
le
désirez

Don 2018

10 € :

20 € :

50 € :

Autre montant :

Total

réglé par chèque ci-joint

Riverains en danger

Cette année, notre mobilisation à tous est indispensable afin d'obtenir des garanties.

Défendez-vous en adhérant à l'ACENAS. Plus nous serons nombreux, plus notre voix portera.

L'aéroport de Lyon St Exupéry vient de passer le cap des **10 millions de passagers par an.**

La privatisation de la société aéroportuaire dope le trafic avec plus de bruit et de pollution pour les riverains

Alerte pollution de l'air

Du kérosène a été retrouvé dans les étangs et abreuvoirs de la région dans des zones survolées par les avions.

L'ACENAS a alerté les autorités.

Les dépôts retrouvés dans l'eau, vous les avez dans les poumons.



Quel riverain êtes-vous ?

1 Vous voulez être RESPECTE

Vous refusez que le bruit et la pollution des avions entrent dans votre sphère privée et nuise à la santé de votre famille. Vous voulez que votre maison garde sa valeur.

Vous pensez qu'il est important d'être défendu et vous adhérez à l'ACENAS

2 Vous êtes FATALISTE

Vous ne croyez plus à l'importance de faire valoir vos droits de vivre dans un environnement sain. Vous ne voulez pas investir 5€ et vous vous désintéressez de votre cadre de vie.

Vous pouvez encore changer d'avis et adhérer à l'ACENAS. Que risquez-vous ?

Dépliant édité par l'équipe communication de l'ACENAS à 18 000 exemplaires et distribué par des bénévoles. Directeur de publication Thierry TRUCHET. Comité de rédaction Evelyne LAVEZZARI & Thierry TRUCHET. ACENAS Mairie d'Heyrieux 38540 HEYRIEUX. Anciens numéros en téléchargement sur www.acenas.fr - Ne pas jeter sur la voie publique. Copyright ACENAS 2018

Imprimerie COMIMA - Gilbert PIPAZ - 62 chemin du Bois-Jean - 01360 Bressolles • 06 31 25 77 78 • comima38@gmail.com SA au capital de 47.640 € • RCS Bourg-en-Bresse B 347 498 768 00048 • APE 1812Z • TVA IntraCE fr68347498768

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser par courrier au secrétariat de l'association. Édition 1^{er} trimestre 2018

Adhésion en ligne : www.acenas.fr ou par voie postale : bulletin page 4



Un changement d'échelle

Comme l'ACENAS le craignait, la privatisation a dopé l'aéroport. En seulement 1 an, le nombre de passagers a augmenté de 800 000 personnes et le cap des 10 millions de passagers a été franchi.

La Direction de l'Aéroport se félicite de ce changement d'échelle sous l'influence de son nouvel actionnaire Vinci, qui compte 35 aéroports dans le monde.

En 2018, le rythme va encore s'accélérer avec une vingtaine de nouvelles destinations.

Si les touristes (70% des passagers) peuvent se réjouir, il n'en va pas de même pour les riverains survolés nuit et jour.

Toutes les nuits, 25 avions continuent de passer au-dessus de nos têtes alors qu'ils sont interdits ailleurs.

Il est urgent que des dispositions soient prises pour protéger les habitants.

Une augmentation des réclamations riverains

Les riverains sont de plus en plus gênés.

En 2015, 279 plaintes ont été déposées.

En 2016, 343 plaintes.

A fin octobre 2017, 384 plaintes ont déjà été enregistrées pour 24 procès-verbaux contre les compagnies en infraction.

Si vous êtes gênés plaignez vous :

Par email : mediateur@lyonaeroports.com avec copie à : infos@acenas.fr et votre mairie (adresses indiquées sur www.acenas.fr) ou par téléphone : numéro vert 08 00 69 38 01

Alerte pollution

Dans l'Ain, des matières en suspension apparaissent régulièrement sur la surface des étangs et abreuvoirs, dans des zones survolées par les avions. Nous avons fait des prélèvements qui ont été analysés en laboratoire.

Les résultats sont inquiétants : il s'agit de kérosène avec des doses significatives de naphtalène, pyrène, phénanthrène et fluoranthène. Ces substances toxiques ne peuvent provenir que des avions car ces zones naturelles sont isolées.

En décembre 2017, nous avons remis en main propre un rapport complet au préfet. Nous venons de saisir également d'autres organismes de contrôle : ACNUSA (nuisances aéroportuaires), DREAL (pollution industrielle) et l'ARS (agence de la santé).

Nous craignons que ces témoignages soient les révélateurs d'un phénomène général dans la région avec des conséquences sur la santé.

Retrouvez le rapport complet sur notre site :

www.acenas.fr

N'hésitez pas à témoigner vous aussi : infos@acenas.fr

En France, la pollution de l'air est responsable de 48000 décès par an



kérosène avec des doses significatives de naphtalène, pyrène, phénanthrène et fluoranthène.



Ces substances toxiques ne peuvent provenir que

des avions car ces zones naturelles sont isolées.

Les actions de l'ACENAS

Notre association poursuit sans relâche son travail de lanceur d'alertes pour défendre les riverains de l'aéroport. Nous communiquons par le net, les réseaux sociaux, dans les boîtes aux lettres et sur le terrain.

Nous engageons des actions en justice lorsque nos droits sont bafoués. Un procès est en cours contre la privatisation de l'aéroport et l'absence de prise en compte des riverains face à l'augmentation des nuisances aéroportuaires

Dans le cadre des commissions consultatives de l'environnement, nous rencontrons 2 fois par an le préfet, les représentants de l'aviation civile, la direction de l'aéroport, les compagnies... Avec les autres associations, nous réclamons des mesures pour protéger les riverains surtout la nuit.

Depuis janvier 2018, l'ACENAS fait partie des membres associés de l'ACNUSA (autorité/nuisances aéroportuaires). Pour exercer son pouvoir de sanction, l'Autorité bénéficie du concours de 7 membres associés. Lorsque les compagnies ne respectent pas les règles environnementales, des amendes jusqu'à 40 000 € peuvent être décidées.

Nous rencontrons les députés des communes riveraines pour faire part de nos inquiétudes face à l'augmentation des nuisances de l'aéroport.

- Caroline Abadie, 8^{ème} circonscription de l'Isère
- Danièle Cazarian, 13^{ème} circonscription du Rhône
- Charles de la Verpillière, 2^{ème} circonscription de l'Ain
- Marjolaine Meynier-Millefert, 10^{ème} circonscription de l'Isère
- Cendra Motin, 6^{ème} circonscription de l'Isère
- Yves Blein, 14^{ème} circonscription du Rhône

Nos interlocuteurs ont été sensibilisés et nous ont assuré de leur intérêt pour le sujet.